

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

4^e SÉRIE. — TOME IV.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1866

NUMISMATIQUE BRUXELLOISE.



JETONS

FRAPPÉS PAR

LES RECEVEURS ET LES INTENDANTS DU RIVAGE.

PL. XVI.

Les études considérables et multiples qu'exigerait le classement raisonné de tous les jetons frappés dans notre pays reculeront, je pense, pour longtemps encore, la publication d'un travail d'ensemble sur ces modestes monuments de la numismatique, jadis si délaissés et aujourd'hui si recherchés.

Aussi, malgré l'encourageante récompense offerte par notre honorable collègue. M. le docteur Dugniolle, *au meilleur travail sur le classement chronologique, l'attribution et la description des jetons des dix-sept provinces des Pays-Bas, frappés pendant le xv^e siècle*, je crains fort que, même dans la limite indiquée par le programme, il ne se présente aucun amateur pour entreprendre un travail général aussi vaste, parce qu'il me semble bien difficile pour une même personne de recueillir et de réunir en un seul faisceau toutes les pièces et tous les documents nécessaires pour traiter à fond un pareil sujet.

C'est à cette raison qu'il faut, sans aucun doute, attribuer les nombreuses omissions qui se remarquent dans les ouvrages de Frans Van Mieris et de Gérard Van Loon, si recommandables cependant à plus d'un titre (1).

Je crois au contraire que les travaux faits pour les localités particulières, tels par exemple que la *Numismatique lilloise*, par le savant M. E. Van Hende et l'intéressante *Notice sur les jetons d'Artois*, publiée dans la Revue par notre honorable confrère, M. L. Deschamps de Pas, faciliteront dans l'avenir la tâche des numismates qui consacreront leur science et leur temps à un travail complet sur les nombreux jetons qui foisonnent dans toutes les anciennes provinces des Pays-Bas.

Pour atteindre ce but, il serait donc nécessaire de multiplier de plus en plus le nombre de ces monographies.

Désireux de concourir, dans la limite de mes moyens, à ce résultat, je me suis occupé depuis quelque temps déjà à recueillir principalement ceux de ces jetons frappés par les magistrats de Bruxelles, afin d'en donner la monographie dans la Revue, et avec l'espoir que ce travail pourrait avoir quelque intérêt pour les amateurs de jetons.

Mais quelque importante que soit déjà la suite de ces pièces intéressantes recueillies dans mes cartons, la série des jetons frappés par les receveurs-trésoriers est loin d'être complète; et, comme on n'a pas même jusqu'ici la liste

(1) Près de dix-sept cents jetons omis par ces deux auteurs ont été décrits par G. VAN ORDEN, dans les deux volumes intitulés : *Handleiding voor verzamelaars van nederlandsche historischepenningen*, et cependant beaucoup de jetons sont restés inconnus à ce dernier.

exacte de toutes les personnes qui ont exercé ces honorables fonctions, je crois devoir ajourner cette partie de mon travail (1).

En attendant qu'il soit possible de m'occuper des jetons frappés par les receveurs et les trésoriers, et afin de ne pas retarder indéfiniment la description de tous les jetons bruxellois, j'ai l'intention de publier bientôt la monographie de la suite moins considérable de ceux qui ont été frappés spécialement par les receveurs et les intendants du canal (*rentmeesters en super-intendenten van de vaert*).

Mais pour rendre ce travail aussi complet que possible, j'adresse aujourd'hui un appel à tous les numismates et amateurs de jetons, pour les prier de me communiquer les pièces inédites de cette série qu'ils pourraient posséder dans leurs médaillers.

Comme j'ai lieu de croire que Van Orden s'est trompé dans plusieurs descriptions et que je doute fort de l'existence de quelques-uns des jetons décrits par lui, je prie les amateurs de vouloir bien procéder à une vérification minutieuse des jetons ci-après :

A. VAN ORDEN, I, n° 548.

(1555). *Carolus V imperator caes* :
Buste couronné de l'empereur.

(1) Dans leur *Histoire de Bruxelles*, MM. HENNE et WACTERS publient une longue nomenclature de magistrats de cette ville, mais dans laquelle il existe cependant de nombreuses lacunes, quant aux personnes qui ont rempli les fonctions de receveurs, antérieurement à la charte de 1421, créant de nouveaux magistrats.

Rev. *Leggelt der vaert van Brussel.*
Saint Michel combattant le démon.

B. VAN ORDEN, I, n° 575.

1556. *Redde rationem villicationis tue. Luc : 16.*
Le jugement dernier.

Rev. *Leggelt der vaert van Brussel.* — 1556.
Saint Michel combattant le démon.

C'est probablement par erreur que Van Orden donne ces deux jetons, car je n'en trouve nulle trace dans aucun catalogue.

C. VAN ORDEN, I, n° 947.

1587. *Leggelt der vaert van Brussel.*
Saint Michel combattant le démon.

Rev. *Godt bewaert en gespaert de vaert.*
Deux navires dans une écluse. — Dessous, 1587.

D. VAN ORDEN, I, n° 948.

Même jeton que le précédent, mais avec *Leggelt* (au lieu de *Leggelt*), et, au revers, *gespaer* (au lieu de *gespaert*.)

Comme on le verra ci-après, c'est là le premier jeton de ma série.

E. VAN ORDEN, I, n° 949.

Même jeton que le précédent, mais sans date.

F. VAN ORDEN, II, n° 162.

Même jeton que les n° 947, 948 et 949 du 1^{er} volume, mais avec la légende : *God bewaert en gespaert de vaert.*
— 1587.

On ne doit considérer ce n° 162 du 2^e volume que comme le correctif du mot *God* (au lieu de *Godt*) des n° 947, 948 et 949 du 1^{er} volume. Mais l'auteur écrit de nouveau ici par erreur le mot *gespaert* avec un *t*, ce qui ne se trouve sur aucun jeton.

G. VAN ORDEN, I, n° 950.

1587. *Legpenninck der stadt van Brussel.*

Rev. *Godt bewaert en gespaert de vaert.* — 1587.

Mêmes sujets que ceux des jetons précédents.

H. VAN ORDEN, I, n° 951.

1587. Même jeton que le précédent, mais avec la légende :

Leggelt der staten van Brussel.

Au lieu des six derniers jetons donnés par Van Orden, sous la date de 1587, je n'ai, dans ma collection, que les trois ci-après :

1. 1587. *Leggelt der vaert van Brussel.*

Dans un cartouche de forme ovale, Saint Michel combattant le démon.

Rev. *God bewaert en gespaer de vaert.*

Deux navires dans une écluse. — Dessous, 1587.

2. 1587. *Leggelt der vaert van Brussel.*

Dans un cartouche de forme carrée, Saint Michel combattant le démon.

Rev. *God bewaert en gespaer die vaert.*

Même sujet qu'au revers du n° 1.

5. 1587. *Lecgelt der vaert van Brussel.*

Dans le champ, Saint Michel combattant le démon.

Rev. *God bewaert en gespaer die vaert.*

Même sujet qu'au revers du n° 1.

I. VAN ORDEN, I, n° 1029.

(1596). *Calculi quæstorum fossæ Bruxellanæ.*

Plusieurs navires dans une écluse; au haut, à gauche, une maisonnette.

Rev. *Lecgelt der vaert van Brussel.*

Conforme au droit du n° 5, ci-dessus.

Ce jeton, sans date, forme le quatrième de ma série.

J. VAN ORDEN, I, n° 1071.

1603. *Te flante tumescent.* — 1605.

Un navire voguant sur le canal.

Rev. *Calculi quæstorum fossæ Bruxellanæ.*

Même revers que celui du jeton précédent.

Ce jeton forme le n° 5 de ma série.

K. VAN ORDEN, I, n° 1096.

(1606). *Lecgelt der vaert van Brussel.*

Saint Michel combattant le démon.

Rev. *Calculi quæstorum fossæ Bruxellanæ.*

Même revers que celui des deux jetons précédents.

Ce jeton sans date et celui que Van Orden décrit sous

le n° 1029, ne sont évidemment qu'une seule et même pièce, reproduite par lui à dix ans d'intervalle. Je dois cependant ajouter que ces deux jetons I et K se trouvent dans le catalogue Callenfels, sous les n° 1279 et 1319.

L. VAN ORDEN, I, n° 1095.

1606. *Te flante tumescent.* — 1606.

Rev. *Calculi quæstorum fossæ Bruzellanæ.*

Mêmes sujets que ceux du jeton Littera J, mais d'un module un peu plus petit et avec quelques légères différences de gravure.

Ce jeton forme le n° 6 de ma série.

M. VAN ORDEN, I, n° 1113.

1612. *Te flante tumescent.* — 1612.

Rev. *Calculi quæstorum fossæ Bruzellanæ.*

A part de petites différences de gravure, ce jeton est conforme au précédent et forme le septième de ma série.

Une variété de ce jeton, portant *tumecent* sans *s*, se trouve dans la belle collection de M. Vander Auwera, de Louvain, et doit prendre par conséquent le n° 7^{bis}.

Ici se termine la série des jetons que j'attribue aux receveurs du canal (*rentmeesters van de vaert*).

Quant aux jetons frappés par les intendants du rivage (*super-intendenten der schipvaert*), comme la liste des pièces que je possède serait beaucoup trop longue pour cet appel, je vais me borner à signaler ceux de ces magistrats pour lesquels je n'ai pas trouvé de jetons et indiquer de

plus les numéros décrits par Van Orden que je n'ai rencontrés dans aucune collection.

Depuis le 1^{er} intendant (*), Antoine de Loeuquenghien, nommé le 21 août 1589, jusqu'au dix-huitième, René de Baronage (ou Bernaige), qui fut nommé le 25 juin 1614, je ne trouve aucun jeton pour rappeler ces diverses nominations.

Pour le 19^e intendant, Charles de Lathem (ou Van Lathem), nommé le 25 juillet 1616, je possède le jeton décrit par Van Orden, dans son 2^e volume, sous le n^o 185 :

1617. *Lat hem wel varen.* — 1617.

Armoiries de Charles Van Laethem.

Rev. *Calculi quæstorum fossæ Bruxellanae.*

Même revers que celui du jeton, décrit sous le littéra M des receveurs du canal.

Sous le n^o 1682, le catalogue Callenfels donne une variété de ce jeton, avec *Laet*, au lieu de *Lat*; mais je ne l'ai vu nulle part en nature.

A la même date de 1617, Van Orden, dans son premier volume, attribue encore à ce même magistrat, les deux jetons ci-après :

N^o 1157. *Lat hem welvaren.* — 1617.

Armoiries de Charles Van Laethem.

(*) Voy. la liste des superintendants du rivage de la ville de Bruxelles; — BUTKENS, t. II, p. 473, des *Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant.*

Rev. *Te flante tumescent.* — 1612.

Un navire voguant sur le canal.

N° 1158. *Lat hem welcaren.* — 1617.

Comme le précédent.

Rev. *Calculi quæstorum fossæ Bruxellanae.*

Saint Michel combattant le démon.

Ces deux jetons sont évidemment donnés par erreur, car je ne les trouve dans aucun catalogue, et je n'ai vu nulle part un jeton aux armes de Bruxelles (Saint Michel combattant le démon), avec la légende : *Calculi quæstorum fossæ Bruxellanae*, légende que l'on trouve toujours avec l'écluse contenant des navires.

Pour le 20^e intendant, Égide de Busleyden, nommé le 25 juin 1617, je ne trouve aucun jeton, non plus que pour le 22^e, René de Baronage, nommé pour la deuxième fois à cette magistrature, le 25 juin 1619.

Dans son premier volume, Van Orden décrit, sous le n° 1175 et sous la date de 1625, le jeton ci-après qu'il attribue à de Marselaer, et que je n'ai pu rencontrer jusqu'ici :

Nulla salus bello. — 1625.

Rev. *Veritas premitur non oppremitur.*

Le catalogue de K. Kaan, de Haarlem, cite sous le n° 905 un bel exemplaire de ce même jeton, mais lui donne la date de 1621 et non celle de 1625.

Comme ni à l'une ni à l'autre de ces deux dates de Marselaer ne fut intendant, si ce jeton existe réellement, il serait bon de vérifier s'il ne doit pas être attribué à René de Baronage.

On comprend qu'il n'aura pas été frappé de jeton pour le 50^e intendant, Jérôme Duquesnoy, nommé le 31 août 1659, et qui mourut douze jours après, le 12 septembre suivant.

Je ne possède aucun jeton pour Léonard Vander Noot, soit comme 57^e intendant, nommé le 22 septembre 1652, soit comme 41^e intendant, élu le 26 juillet 1665.

Je n'ai rencontré jusqu'ici que dans le catalogue de Cornelle Baeker, de 1775, le jeton décrit par Van Orden, à 1667, sous le n^o 1508, pour le 45^e intendant, Antoine-Ferdinand de Brouckhoven.

Pour le 47^e intendant, Ferdinand de Saint-Victor, je possède les deux jetons, décrits par Van Orden, sous les n^{os} 1541 et 1544; mais, à ce dernier numéro, il cite une variété avec *sanctus* (au lieu de *santus*), que je n'ai pas encore rencontrée.

Pour le 49^e intendant, Léonard Vander Noot, nommé successivement de 1675 à 1678, outre le jeton n^o 1547 dont le catalogue Callenfels, au n^o 2140, indique une variété de coin inexplicquée, Van Orden donne encore, sous le n^o 1548, le jeton ci-après :

Vaert vry Van der Noot.

Armoiries de Léonard Vander Noot.

Rev. *Laet hem vry varen.* — 1676.

Saint Michel combattant le démon.

Je crois cette description fautive, l'auteur aura voulu dire très-probablement, au lieu des armes de Bruxelles, au revers, une barque voguant sur le canal. — Ce jeton, corrigé de cette façon, se trouve dans le magnifique cabinet de M. Vander Auwera, déjà cité plus haut, ainsi qu'un

autre jeton portant les mêmes sujets avec cette variété de légende : *Laet hem WEL varen.* — 1678 (au lieu de : *Laet hem VRY varen.* — 1678).

De Jacques Madoets, 50^e intendant, élu à la Saint-Jean de 1678, je possède le jeton décrit par Van Loon, t. III, p. 290, édition hollandaise (et t. III, p. 271, édition française), mais Van Orden, sous le n^o 1567, indique qu'il y a une variété de ce jeton dont la date de 1680 se trouve dans le champ, au-dessus du navire, au lieu de se trouver dans la légende.

Il se pourrait très-bien que le jeton qu'il a vu fût simplement une mauvaise frappe.

Pour le 55^e intendant, Georges-Ignace Van Eesbeke (dit Vander Haegen), outre le jeton n^o 1583 que je possède, Van Orden en décrit un autre sous le n^o 1584, que je crois être une erreur, ainsi que celui qu'il attribue, sous le n^o 1589, à J.-B. De Visseher, 54^e intendant.

Je signale, cependant, qu'en dehors d'un jeton inédit frappé par ce dernier magistrat et que je possède dans ma collection, j'en trouve cité dans le catalogue Callenfels, sous le n^o 2218, un autre que je n'ai rencontré que là et dont voici la description :

1684. *In cruce salus.*

Armoiries de Jean-Balthasar De Visseher.

Rev. *Sine fuco.*

Une glace suspendue à un ruban. (Revers semblable à celui du jeton décrit par Van Orden, sous le n^o 1502, à la date de 1665.)

Je ne trouve pas non plus, pour le 55^e intendant, Thierry

d'Elshoute, le jeton décrit par Van Orden, sous le n° 1401, mais j'ai dans mes cartons les deux jetons, n°s 1400 et 1402 de ce magistrat.

Je ne trouve de jeton, ni pour le 57° intendant, Jean Heymans, nommé le 25 juin 1691, ni pour le 58°, Guillaume baron Van Hamme, élu le 19 juillet 1692.

Le 59° intendant, Jean-Jacques de Brouckhoven, qui fut en exercice de la Saint-Jean 1694 jusqu'au 10 octobre 1698, est, selon moi, le dernier magistrat du canal qui fit frapper des jetons, car, pour aucun des intendants qui lui succédèrent, jusqu'à la suppression de cette magistrature, lors de notre réunion à la France, je n'ai plus trouvé de pièce relative à cette fonction, dans aucune des diverses collections que j'ai visitées, ni la moindre mention dans aucun des nombreux catalogues que j'ai parcourus.

J'attends donc de la bienveillance de mes confrères et des nombreux amateurs de jetons les renseignements qu'ils pourraient posséder sur ce sujet, afin d'entreprendre bientôt la publication de cette partie de la numismatique bruxelloise.

ÉD. VANDEN BROECK.

Bruxelles, le 15 juillet 1866.
